

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du mercredi 22 juillet 2020

Nombre de

conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt le vingt-deux juillet à 17 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : A. GUIDET, S. FAGOT, J. BESANCON, D. DAL GOBBO, R. BRUN, V. TRESY, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LE LIARD, D. MONNIER

Date de
convocation :

15/07/2020

Secrétaire de séance : Isabelle LE LIARD

Date d'affichage :
28/07/2020

SOUS-PRÉFECTURE DE DOLE
REÇU LE

- 3 AOUT 2020

Loi du 2 Mars 1982

OBJ. : Vote du prix de l'eau

Considérant que la commune achète 71.67 % de son eau au Syndicat Intercommunal des eaux du Centre Est du Jura ;

Considérant que cet achat représente un coût moyen de 1,41 € par m³ ;

Considérant que la commune revend actuellement cette eau à 1,20 € par m³ aux habitants ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- L'augmentation du prix de l'eau de 0,23 € par m³, pour un total de 1,43 € par m³

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laurent Masson".